

« Tenons ! » Lionel CANESI appelle à renforcer le dispositif d'accompagnement des TPE/PME

Suite aux annonces du président de la République, alors que se prépare un nouveau confinement généralisé du territoire qui renverra à la maison près de 7 millions d'élèves et contraindra au télétravail les salariés, l'espoir d'un dernier confinement est là.

Pour cela, il faut poursuivre et renforcer le soutien aux TPE/PME et ne pas perdre le bénéfice des sacrifices déjà consentis. Le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables représente une profession essentielle au cœur de l'économie et qui accompagne 3,5 millions de TPE/PME au quotidien.

« Nous sommes une vigie privilégiée de la situation économique de notre pays. »
Lionel CANESI

Aujourd'hui, Lionel CANESI appelle le Gouvernement à :

- Mettre en place une indemnité partielle pour les dirigeants de TPE/PME. Ils sont les oubliés de cette crise : le chômeur a son chômage, le salarié a son activité partielle et le dirigeant n'a plus rien pour vivre. Nous devons sauver nos restaurateurs, nos artisans, nos acteurs de l'évènementiel et de la culture, et toutes les TPE/PME qui n'arrivent plus à survivre.
- Identifier et isoler les « dettes COVID » des TPE/PME et les étaler sur 10 ans afin d'éviter des défaillances massives et préparer la relance.
- Préparer un véritable choc de consommation afin de libérer l'épargne accumulée ces derniers mois par les Français et ainsi créer l'étincelle qui allumera le feu de la relance.

« La relance de l'économie française est une cause nationale dans laquelle les experts-comptables veulent prendre toute leur part. La relance est aussi dépendante de nos comportements individuels, chacun d'entre nous doit faire preuve de patriotisme économique : consommer local, c'est sauver l'emploi des Français. »

Lionel CANESI

 [Découvrez les 50 propositions pour la relance rapide de l'économie](#)

